

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 27 avril 2026

Nombre de membres en exercice : **64** **L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SEPT AVRIL** à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de présents : 55
Nombre de représentés : 7
Nombre d'absents : 2 **Secrétaire de séance** : M. Kévin DAIN

OBJET

AFFAIRE N°2026_082_CC_27
Désignation des représentants du
Territoire de l'Ouest au sein du consortium
"Écosystème Case Rurale" de Trois-
Bassins

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Gabriel AUBERT - M. Cyrille MELCHIOR - M. Christophe DAMBREVILLE - Mme Karine AGATHE FILAIN - M. Cédric BOYER - Mme Audrey CESAR - M. Kévin DAIN - M. Jean Harry GADO - M. Sébastien GUYON - M. Ludovic LASAONE - Mme Alice MOREAU CLEMENTE - M. Irchad OMARJEE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Sergio PERFILLON - M. Guillaume PEROUX - Mme Annie PIGNOLET DUMONT - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - Mme Nila RADAKICHENIN - M. Seeven RANGAMA-PETCHY - M. Eric RENE - M. Edie SOPHIE - Mme Jacqueline APAYA - Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT - M. Didier FOS - M. Karim JUHOOR - M. Lionel LEBEAU - Mme Lucette PALAS - Mme Marie Huguette VIDOT - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Olivier HOARAU - M. Evane Nil AYDOGARD - Mami BAMILI - M. Vincent RIVIERE - Mme Anaëlle DUFESTIN - Mme Aurélie NARAYANIN-RAMAYE - M. Mihidoiri ALI - Mme Bibi-Fatima ANLI - M. Jean-Paul BURKIC - Mme Isabelle ERUDEL - Mme Gertrude Marie Josée SEYCHELLES HOARAU - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Yann CRIGHTON - M. Philippe ROBERT - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Freddy BOYER - Mme Huguette BELLO - M. Daniel PAUSE - Mr Erick FONTAINE

Nombre de votants : 60

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
21 avril 2026

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
04/05/2026

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Thierry ROBERT - M. Jean Yves LANGENIER

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Dominique APAYA-GADABAYA procuration à Mme Annie PIGNOLET DUMONT - Mme Karine LEBON procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Manon VINCELOT procuration à M. Karim JUHOOR - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M. Tristan FLORIAN procuration à Mme Audrey CESAR - Mme Virginie SALLE procuration à M. Yann CRIGHTON - Mme Eglantine VICTORINE procuration à M. Cyrille MELCHIOR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2026

AFFAIRE N°2026_082_CC_27 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU TERRITOIRE DE L'OUEST AU SEIN DU CONSORTIUM "ÉCOSYSTÈME CASE RURALE" DE TROIS-BASSINS

Le Président de séance expose :

Contexte

A la suite de l'appel à projets lancé par le Département, la plateforme partenariale TeRH GAL de l'Ouest (Territoire Rural des Hauts - Groupe d'Action Locale Ouest, associant le Territoire de l'Ouest - chef de file, le Parc national de La Réunion et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion) a été désignée pour assurer l'animation territoriale des hauts de l'Ouest.

Le projet d'animation territoriale retenu prévoit une collaboration avec la Case Rurale portée par la Commune de Trois-Bassins, à travers l'affectation partielle d'un animateur territorial au tiers-lieu rural afin d'en faciliter le déploiement, en particulier en matière d'émergence collective, et d'en favoriser la réplication à l'ensemble des hauts de l'Ouest.

A cet égard, la démarche rejoint la stratégie territoriale du TeRH GAL de l'Ouest, qui met l'accent sur la structuration du tissu d'acteurs territoriaux et prévoit des moyens de soutien dédiés.

Descriptif synthétique du projet de Case Rurale

Issue du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Trois-Bassins et par ailleurs, lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt national de Démonstrateur Territorial des Transitions Agricoles et Alimentaires (DTAA), la Case Rurale, rassemblant une communauté d'acteurs engagés sur le territoire des hauts de l'Ouest, a vocation à réunir les porteurs d'initiatives rurales réussies afin d'accélérer leur réplication.

Sont ainsi parties au consortium, des acteurs publics (Commune de Trois-Bassins, Territoire de l'Ouest) et des acteurs privés (SAFER, associations Cyberun, Met Zot An Lèr, Latraksion Péizane, sociétés L'Essaimoir, Compost OI, Perma'Kiltir Réunion), réunis au sein d'un processus collaboratif systémique, visant à susciter des innovations répondant aux besoins du territoire.

Le projet a pour ambition de "donner corps" aux dynamiques coopératives, impulsées par le PAT, en créant un tiers-lieu à vocation nourricière poursuivant plusieurs objectifs :

- Accompagner la transition alimentaire et agroécologique du territoire ;
- Favoriser la collaboration entre les entreprises (notamment celles de l'ESS), les associations et la société civile, les acteurs publics et le monde de la recherche ;
- Encourager l'innovation et la création de nouvelles activités porteuses de valeur ajoutée et socialement soutenables ;
- Renforcer l'attrait du territoire en offrant un environnement propice au développement des projets ;
- Renforcer l'écosystème existant, favoriser la convergence, la mutualisation, la coopération afin de générer de nouvelles opportunités et innovations ;
- Ouvrir le projet aux dimensions d'inclusion et de transition numérique, de rayonnement culturel et de lien social.

La démarche propose rencontres entre acteurs, échanges d'information et activités autour de la ruralité et de la transition alimentaire et agricole.

Inscrit dans la convention-cadre Petite Ville de Demain (PVD) de Trois-Bassins (2023), le projet a déjà fait l'objet de premières étapes de préfiguration, via notamment :

- L'animation de "fabriques collectives" qui ont permis de créer une communauté de projets, active et engagée,
- La réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité, qui a permis de mettre en lumière l'écosystème favorable du réseau d'acteurs et des projets et dispositifs supports.

A l'issue de sa phase de maturation, en octobre 2026, la démarche sera candidate au soutien de la Banque des Territoires pour sa phase de réalisation qui courra sur 5 ans.

L'aide indiquée procède par un taux d'intervention de 50% des coûts engagés, dans la limite de 10 M€, les 50% restants étant à la charge du porteur de projet.

Il est à noter que les interventions du programme LEADER en soutien aux projets afférents à l'agriculture et l'alimentation seront valorisées au titre des coûts à la charge du consortium.

Désignation des représentants du Territoire de l'Ouest au sein du consortium

Conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des représentants du Territoire de l'Ouest au sein du comité de pilotage du consortium « Écosystème Case Rurale ». Cette décision sera consignée au procès-verbal de la séance.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 8 ABSTENTION(S), 2 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- DESIGNER M. Ludovic LASAONE, en tant que représentant titulaire du Territoire de l'Ouest, et M. Sergio PERFILLON, en tant que représentant suppléant, au sein du comité de pilotage du consortium « Écosystème Case rurale ».

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président